

Désordre - passion - "adolescence" : histoire d'un concept

par Martine Ruchat

"Les desseins du cœur de l'homme sont tournés vers
le mal dès l'adolescence." Genèse, VIII, 21

Une histoire de point de vue

Pendant les années septante, dans la mouvance de divers courants sociaux (de revendication, de dénonciation et de lutte contre toute forme de pouvoir qu'il soit paternel ou étatique), une pensée sociale nouvelle a engendré de nombreux ouvrages de sociologie historique.⁽¹⁾ S'appuyant sur des faits d'histoire, leurs auteurs dénonçaient les formes de coercition, qu'elles soient familiales, policières ou militaires. En filigrane d'aucuns pouvaient y lire une nécessité de résister contre le pouvoir totalitaire, contrôlant, surveillant et punissant.

Aujourd'hui il n'est pas rare dans les milieux d'historiens de critiquer une démarche qui se voulait d'abord militante, et de prôner la précision dans les données historiographiques voire l'objectivité, faisant fi de l'engagement philosophique et politique. Or, pour parler rapidement de méthode, celle de l'historien n'est pas dénuée d'ancrage dans son temps, des mots qu'il a à disposition pour dire la réalité, de sa sensibilité aux choses du monde, ainsi que de son idéologie ou représentation imaginaire de la réalité selon la définition qu'en donne Louis Althusser. Partant, le retour sur l'histoire, comme d'ailleurs souvent l'objet choisi, n'est pas étranger à la position politique, affective et sociale du chercheur. Le tout étant de n'en être pas prisonnier.

Ainsi en va-t-il de l'objet choisi pour cette communication : le concept d'"adolescence". Terme aujourd'hui tellement habituel dans la société américano-européenne qu'il est devenu banal. On parle d'"ado" comme on parlait en 1920 d'"auto" et en 1950 de "frigo". Proximité d'une chose connue au point de se l'approprier, réalité vécue de l'intérieur au point d'en naturaliser tous les excès. Comment alors avoir pu vivre sans ce mot aujourd'hui explicatif de tous les maux : de l'âge bête au suicide, en passant par l'acné, l'originalité et la révolte ? L'adolescence n'a-t-elle vraiment existé qu'à la fin du siècle dernier ou est-ce une étude négligée par les historiens ?

Si l'enfance est un objet de l'histoire, l'adolescence ne l'est pas ou pas encore, ni jusqu'à récemment la jeunesse d'ailleurs.⁽²⁾ Est-ce à dire que ce ne sont pas des objets ? Que, comme le répète le sociologue Pierre Bourdieu, de même que l'opinion publique, "ça n'existe

(1) Pensons à Michel Foucault, Luc Boltansky, Michel Chauvière, Pierre Lascombes et d'autres.

(2) *Histoire des jeunes en Occident* sous la direction de G. Levi et J.-Cl. Schmitt, Paris, Seuil, avril 1996. Tome 1 : De l'Antiquité à l'époque moderne, Tome 2 : L'époque contemporaine.

pas" ?⁽³⁾ En langue française, il y a très peu d'ouvrages d'histoire. En France, deux textes sont relativement accessibles; un article collectif "Adolescences, un pluriel à l'étude des historiens"⁽⁴⁾ paru en 1985 et un ouvrage, collectif aussi, "L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice" paru en 1989. Tous deux mettent l'accent sur le caractère relatif, artificiel et construit du phénomène.

Or paradoxalement, le problème de la jeunesse - et j'ajouterai inclusivement l'adolescence - est justement, comme le relève Bourdieu, un problème d'histoire, c'est-à-dire de chronologie : les étapes de la vie, l'ordre des successions, pris dans le double sens chronologique et juridique d'héritage légitime : "*Le problème de la jeunesse se pose quand quelque chose ne va pas du côté de l'ordre des successions; du côté de la transmission du pouvoir et des privilèges entre ce que l'on appelle les générations (...)*" ⁽⁵⁾. La jeunesse, comme l'adolescence, ne se révélerait donc qu'à travers sa problématisation, c'est-à-dire que lorsqu'elle fait problème, et qu'elle le fait pour un groupe social de plaignants.

L'histoire de l'adolescence comme période particulière entre enfance, jeunesse et âge adulte est encore à écrire. Mon propos sera donc souvent plus proche de l'essai historique que d'une véritable histoire. N'étant ni moderniste, ni médiéviste, encore moins spécialiste de l'Antiquité, il me restait à faire comme Foucault, ou Robert Castel aujourd'hui, une histoire du présent, cherchant à partir du phénomène, aujourd'hui reconnu comme fait, les traces et les strates d'une archéologie : du phénomène au fait, du concept au mot, du mot à la chose. Repérant dans quelques ouvrages parmi les nombreuses histoires de l'enfance cette période qui, sans être expressément nommée "adolescence", correspondrait à un temps traité d'une manière particulière. Glânant au détour d'un ouvrage sur l'adolescence ou la jeunesse quelques lignes sur l'adolescence dans l'Antiquité, au Moyen-Age, au 18e, etc. Pour la période plus récente ce sont les archives des institutions scolaires et privées qui ont fourni les informations nécessaires à cette reconstruction historique.

Une question de mots

Cet essai part du constat, au demeurant banal, d'une naturalisation d'un phénomène social faisant fi des différences de classes et de cultures. L'adolescence est aujourd'hui un état incontournable présenté le plus souvent comme un état de crise - là résiderait son identité -, alors qu'au 19e siècle encore, les mots "adolescent" ou "adolescence" sont d'emploi fort rare, au moins jusqu'en 1880. Le terme n'entrera dans le langage courant que très tardivement à la fin du 19e, début du 20e siècle. Il est d'ailleurs souvent utilisé comme un synonyme de "jeunesse". Mais c'est surtout dans les années 1940 qu'il deviendra populaire.

(3) Bourdieu, P., De quoi parle-t-on quand on parle du "problème de la jeunesse", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Tome 2, Centre interdisciplinaire de Vaucresson, 1985, p. 233.

(4) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., "Adolescences, un pluriel à l'étude des historiens", *Adolescences*, 1985, 1, pp. 43-74.

(5) Bourdieu, 1985, *op. cit.*, p. 233.

Pourtant, le vocable existe dans la langue latine depuis l'Antiquité. Il est le produit de la lente évolution d'une racine indo-européenne signifiant "nourrir". Si le participe présent d'"adolescere" "adolescens" signifie "en train de grandir", le participe passé "adultus" signifie "qui a fini de grandir".⁽⁶⁾ Le terme "adolescence" existe donc et son usage va être attesté, selon Huerre, Pagan-Reymond et Reymond, dès le 12e siècle. Alors que celui d'"adolescent" l'est au 14e et "adolescente" au 15e.⁽⁷⁾ Bien que, dans les dictionnaires du 17e siècle, le terme ne se dise encore que pour les garçons. Notons par ailleurs que le terme "enfance" a été abandonné au 13e siècle, l'enfant désignant désormais soit une fille soit un garçon.

Si, de l'avis de Bourdieu, "la jeunesse n'est qu'un mot", qu'en est-il de l'"adolescence" ? Divisions arbitraires qui sont l'enjeu, selon le sociologue, d'une lutte : l'établissement des limites qui assurent ainsi le pouvoir aux aînés.⁽⁸⁾ La question est réglée. Néanmoins le terme existe bel et bien et si nous voulons réfléchir sur l'identité du concept, il s'agit de s'interroger à la fois d'un point de vue épistémologique et d'un point de vue historique. Et en premier lieu sur ce qui est intrinsèque au terme et sur ce qui le distingue, en quelque sorte le connotatif. Autrement dit, il faut partir de l'hypothèse suivante : si le terme apparaît à un moment donné dans l'histoire, c'est parce que ceux qui l'utilisent y voient une raison de son utilité, de sa pertinence linguistique⁽⁹⁾, sinon ils continueraient à employer les terme d'"enfance", de "jeunesse" ou de "puber", ou d'autres termes encore.

Si, en paraphrasant le sociologue, le terme "adolescence" n'est qu'un mot, il est un mot à caractère subsidiaire. S'il peut être utilisé comme synonyme de puberté ou de jeunesse, voire comme un terme définissant une première jeunesse, il ne recouvre pas tout à fait la même signification. Le mot a donc un signe connotatif et c'est sur cette subsidiarité que l'histoire donne des éléments de compréhension.

Mon propos ne portera pas tant sur l'inexistence de l'adolescence, titre du livre "L'adolescence n'existe pas", mais sur l'existence de l'"adolescence" comme concept, lequel est né à la rencontre de diverses contingences (démographique, juridique, institutionnelle et notamment familiale), mais où domine une convergence, celle de la problématisation de l'enfance, ou autrement dit de la naissance de l'enfance comme problème social au 19e siècle et celle de la naissance de la psychologie comme science du développement de l'homme/femme à la fin du 19e siècle.

Penser l'adolescence

Mon propos s'organise en trois parties. La première est un regard sur les âges de la vie pour tenter une première définition de l'adolescence. La deuxième vise à lire l'adolescence comme

(6) Huerre, P., Pagan-Reymond, M., Reymond, J.-M., *L'adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice*, Paris, Editions universitaires, 1990.

(7) *Ibid.*

(8) Bourdieu, P., "La jeunesse n'est qu'un mot", *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1980.

(9) Voir à ce sujet Prieto, L., *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

un phénomène social qui s'inscrit dans le temps long de l'individualisation (distinction de sujets, uniques, d'un groupe - par exemple familial - ou d'une classe), caractéristique de la civilisation occidentale, notamment à partir du 12e siècle, et culminant avec la connaissance de l'homme/femme propre au 19e siècle à travers les catégories épistémologiques du bien et du mal, de la folie et de la raison, de la responsabilité et de l'irresponsabilité, du devoir et de la liberté.

La troisième partie de mon propos est l'hypothèse proprement dite : celle d'une proximité épistémologique des concepts d'adolescence et de délinquance juvénile au 19e siècle avec trois déterminants. Premièrement l'émergence dans la seconde moitié du 19e siècle de "proto-concepts" du "délinquant" que sont l'"abandonné moralement", le "vieux" et l'"indiscipliné". Deuxièmement le développement de la psychanalyse et son intérêt pour la sexualité (donc pour la puberté) et la clinique des adolescents. Troisièmement le développement de la psychologie avec la recherche de périodes (ou phases) de "développement", dont l'adolescence, phase tumultueuse, trouble et passionnée, coïncidant avec celle de la "délinquance".

L'attente

Lorsque l'on veut réfléchir à cette question de l'identité de l'adolescence du point de vue historique, on est vite confronté à la question des limites entre l'enfance et le monde adulte, lesquelles sont variables d'une époque à l'autre. Les âges de la vie ont traditionnellement découpé l'existence humaine en classes et ceci dès l'Antiquité romaine. Soit⁽¹⁰⁾ :

	Vir (homme)	Mulier (femme)
de 0 à 7 ans	infans (=qui ne parle pas)	infans
de 7 à 17 ans	puer	puelle
de 17 à 30 ans	adulescens	uxor (épouse)
de 30 à 46 ans	juvenis	matrona (mère de famille)
de 46 à 60 ans	senior	anus (vieille femme)
après 60 ans	senex	anus

Au Moyen-Age, les âges de la vie sont représentés en sept tranches de sept ans (déterminisme des chiffres transmis par la médecine arabe et notamment par Hippocrate, 460-377 avant J.C), ils peuvent correspondre aux sept planètes : enfance (infancia) jusqu'à sept ans, jeunesse (pueritia) jusqu'à quatorze ans, adolescence de quatorze à vingt-huit ans, etc. Chez Jean Gerson, théologien français du 14e siècle, on retrouve aussi la division en sept classes : enfance jusqu'à sept ans, puerice jusqu'à quinze ans, adolescence jusqu'à vingt-cinq ans, jeunesse jusqu'à trente-cinq ans, virilité jusqu'à cinquante ans, senectude jusqu'à septante et

(10) Huerre, P. et al., *Ibid*, p.27

décrépitude jusqu'à la mort.⁽¹¹⁾ Mais ce sont aussi aux quatre humeurs fondamentales sur lesquelles fonctionnent le corps humain (bile, atrabile, flegme et sang) que l'on fait correspondre les quatre tempéraments, les quatre éléments de la nature, les quatre saisons de l'année et évidemment les âges de la vie. Pour certains, ces quatre âges de l'homme durent chacun vingt ans : enfance, jeunesse, âge mûr ou moyen et vieillesse.⁽¹²⁾

Au Moyen-Age, l'enfance elle-même reste un terme très flou puisqu'on trouve selon Riché des lettres de rémission des péchés signalant de "jeunes enfants" de dix-huit à vingt cinq ans.⁽¹³⁾ Elle est néanmoins divisée en trois étapes : jusqu'au sevrage vers deux ans, de deux à sept où l'enfant apprend à parler, manger, marcher et de sept à douze ans, l'âge de la pueritia. A douze ans, âge de la puberté, l'enfant est responsable de ses actes, à quatorze ans le garçon peut se marier et à seize la fille. Mais tant qu'il n'a pas terminé son apprentissage, l'enfant reste dans l'"adolescence". Pour le jeune chevalier, l'adoubement peut s'effectuer entre quinze et vingt ans.

Pourtant au Moyen-Age, comme le relève John Boswel⁽¹⁴⁾, seule une minorité d'adultes accède à un statut d'indépendance. Le reste de la population demeure dans un statut juridique comparable à celui de l'"enfance" puisque les individus restent sous la coupe d'un autre : père, seigneurs, mari, etc. De ce fait, jusque dans le haut Moyen-Age, les mêmes mots désignent les enfants et les adultes serviles.

Un premier signe de l'allongement de ce temps après la puberté se fait sentir à partir du 13e siècle avec le recul de la majorité qui passe de quatorze ans à vingt-et-un ans et même vingt-cinq ans dans certaines législations. Ce temps d'attente va aussi se prolonger au 14e et 15e siècles avec le recul de l'âge au mariage, lequel correspond dans les classes aisées au temps des études (au 15e siècle les hommes se marient en moyenne à vingt-sept ans et les femmes à vingt-et-un ans). C'est ce qui fait dire à Rouche qu'"*En somme deux faits caractérisent l'être humain éduicable : l'âge et le célibat. Si ce dernier se prolonge, alors on distingue l'enfance, qui s'arrête à quatorze ans, de l'adolescence.*"⁽¹⁵⁾

Il semblerait donc que ce soit dans cette période que s'enracine l'identité de l'adolescence : période où les pouvoirs civil et politique sont différés, période d'attente d'un mariage repoussé, faite d'études, mais aussi de violence. De fait, comme la jeunesse, l'adolescence se termine lorsque savoir-vivre et intégration sociale ont été acquis. Au 15e siècle, ces années d'insolence, de licence et de démesure ne semblent, pour les parents, pouvoir être freinées que par le mariage.

(11) Voir *Histoire générale de l'enseignement en France. Des origines à la Renaissance*, Tome 1, par Michel Rouche. De Gutenberg aux Lumières. Publié sous la direction de Louis-Henri Parias, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981, pp. 546-547.

(12) Riché, P., Alexandre-Bidon, D., *L'enfance au Moyen-Age*, Paris, Seuil, Bibliothèque nationale de France, p. 16.

(13) *Ibid*, p. 16.

(14) Boswel, J., *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Gallimard, 1993, p. 30.

(15) *Histoire générale de l'enseignement* ..., Tome 1, *op. cit*, p. 547.

L'adolescence est-elle un âge violent ?

C'est dans les milieux urbains que le temps d'attente va prendre au 15e siècle des formes particulières. C'est dès la fin du 14e qu'apparaissent des "abbayes", "jovents" ou des "fraternités". Lieux de socialisation dans un groupe d'égaux, leurs modèles, nous dit Rouche, trouvent certainement leur origine dans les associations d'étudiants. Ces bandes de garçons, célibataires, apprentis et compagnons d'un métier donné regroupent des jeunes entre dix-huit et vingt-quatre, voire trente-six ans. Adolescence ou jeunesse, cette période est celle pendant laquelle la sexualité est en principe interdite hors des liens du mariage. C'est donc une période de frustrations, laquelle va donner lieu à deux manifestations violentes : les viols collectifs - sacralisation de la virilité - et l'organisation de fêtes bruyantes - notamment les carnivals - et de "charivari" à chaque nouveau mariage, et notamment ceux d'un vieillard avec une jeune femme. Cette période de violence, et notamment sexuelle, est considérée comme une préparation au mariage. De là daterait l'expression "il faut bien que jeunesse se passe". La tolérance des pouvoirs publics, qui ne contrent ces pratiques que par l'ouverture de "bons ostels", "châteaux gaillards" et "maisons des fillettes", s'explique par la vision de l'"adolescent" considéré comme immature, non responsable, légalement mineur jusqu'à vingt-et-un ou vingt-cinq ans. Selon Rouche, "*Pour les autorités centrales ou locales, cette espèce d'école de la rue, doublée de ce monastère inversé qu'est le bordel, avait un but social : intégrer une population flottante, marginale et souvent errante dans une société réglée et ordonnée.*"⁽¹⁶⁾ Bientôt la généralisation des apprentissages, et notamment le développement du compagnonnage, ainsi que celle des écoles, vont être aussi des moyens d'intégrer une jeunesse qui hante les villes. Un processus de domestication de la violence va se mettre en place par une éducation qui assagit le désir et le maîtrise.

Mais, malgré cette pacification, périodiquement les bandes resurgissent : ce seront au 18e siècle, les "bandes de polissons" de 10 à 16 ans dont parle Arlette Farges⁽¹⁷⁾, au 19e les "Apaches" dont parle Michelle Perrot.⁽¹⁸⁾ Plus tard les "blousons noirs" des années 1950, les "Indiens métropolitains" dans les années 1970 en Italie, les "Punks", les "Skinheads" dans les années 1980, les "Apacharias" à Genève aujourd'hui.

Mettre l'adolescence sous le signe de l'individualisation

Alors que dans les expressions violentes de l'adolescence - liées à la frustration sexuelle mais aussi à celle du pouvoir - s'enracine peut-être cet "âge des passions", lequel sera observé au 18e siècle et expliqué au 19e siècle, un autre mouvement est étudié par les historiens de la famille et de l'enfance, celui de l'individualisation. L'individualisation s'exprime de diverses manières. Une tendance est observée entre le 11e et le 14e siècle (et surtout au 12e siècle) d'individualisation du "mesnage" au sein du clan : la famille large se dissout en petites unités.

(16) *Ibid*, p.591.

(17) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., *op. cit.*

(18) Perrot, M., "Dans la France de la Belle Epoque, les «Apaches», première bande de jeunes", *Les marginaux et les exclus dans l'histoire*, Cahier Jussieu/5, Université Paris 7, 1979.

C'est le triomphe de la famille conjugale⁽¹⁹⁾, assise de la famille nucléaire.⁽²⁰⁾ Au 12e siècle renaît aussi le genre autobiographique. Dès les 14-15e siècles est exaltée la volonté individuelle à travers le droit romain. A partir du 16e siècle, c'est l'individualisation de l'enfant au sein de la famille qui est perçue par les historiens. Quant à Ariès, il avance sa thèse de la naissance du "sentiment de l'enfance" au 17e siècle.⁽²¹⁾

Il semblerait que cette cristallisation autour de l'individu, du sujet et non du groupe, de la communauté, caractérise le processus de civilisation en Europe occidentale. Un mouvement qui s'accroît à partir du 16e siècle, naissance de la modernité, jusqu'à la Révolution de 1789, laquelle mettra en avant les "libertés individuelles". Dans ce sens l'Etat (déjà au 16e et surtout au 18-19e siècles) se met en place contre les communautés pour privilégier le modèle individuel que représente la famille moderne, dominée par la figure centrale du père, centrée sur l'enfant et, au 19e siècle, sur la reconstitution individuelle de la force de travail. Alors que parallèlement la femme voit sa situation dans le ménage se dégrader à partir du 14e siècle sous le renforcement de la puissance paternelle.

Le sentiment de l'enfance va de pair avec celui de la famille. Il ne peut se développer qu'avec un minimum de secret. La famille moderne des notables au 17e siècle n'est pas encore un refuge contre l'invasion du monde, lieu de rencontre des clients, des amis comme de la famille.⁽²²⁾ Les pièces n'ont pas encore de spécialisation. Au 18e siècle, la famille refoule la société au-delà de la "vie privée" et fait du foyer un lieu de protection de l'enfant sur lequel se penchent des parents soucieux de sa santé, de son éducation et bientôt de sa sexualité.⁽²³⁾ N'est-ce pas aussi de cet élan protectionniste, alors qu'encore un enfant sur cinq ou six meurt avant un mois, un sur trois ou quatre avant un an et la moitié avant quinze ans que naît la figure d'Emile adolescent de Jean-Jacques Rousseau ?⁽²⁴⁾

Emile adolescent

Les dictionnaires du 17e siècle s'accordent pour définir l'adolescence - "premier âge après l'enfance", "fleur de la jeunesse", "âge entre la puberté et la majorité" - comme une tranche d'âge qui s'étend de quatorze à vingt-cinq ans. Période de violence au 15e siècle qui certes concerne une fourchette d'âge légèrement plus âgée (les dix-huit à trente-six ans), elle va devenir au 18e siècle, et jusqu'au milieu du 19e siècle, celle de l'inexpérience et de la niaiserie. L'image qui est mise en avant par les contemporains est celle du jeune homme

(19) Autour de l'an 1000 l'Eglise impose la monogamie et l'exogamie et au 12e-13e siècles, les possibilités de divorce ou de séparation sont désormais nulles.

(20) Bien que les médiévistes aient pu observer dans les périodes de guerre ou d'épidémie (notamment au 14e siècle) un renforcement de la famille étendue et une consolidation des lignages.

(21) Ariès, Ph., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1973.

(22) *Ibid.*

(23) *Ibid.*

(24) Les conséquences des progrès médicaux ne seront appréciables qu'au début du 19e siècle.

novice, un "morveux", un "puceau". Pourtant c'est bien cette période, qui commence par une "crise" ("bien qu'assez courte", dit Rousseau) qu'est celle de la puberté, que le philosophe voudrait étendre à toute la jeunesse.

C'est donc encore sous le signe de l'attente qu'on aborde avec Rousseau dans l'"Emile ou de l'éducation" la question de l'adolescence, mais une attente qui devient une volonté pédagogique de différer le moment de la connaissance de la différence des sexes ("si vous n'êtes pas sûr de lui faire ignorer jusqu'à seize ans la différence des sexes ayez soin qu'il l'apprenne avant dix."), de prolonger l'innocence, de retarder le moment des attachements.

"Je reviens à ma méthode, et je dis : Quand l'âge critique approche, offrez aux jeunes gens des spectacles qui les retiennent, et non des spectacles qui les excitent, donnez le change à leur imagination naissante par des objets qui, loin d'enflammer leurs sens, en répriment l'activité".⁽²⁵⁾

Le pédagogue intervient pour que les "murmures des passions naissantes" de la crise pubertaire ne deviennent indiscipline, rébellion et danger que semble présenter pour le philosophe la rencontre avec la femme.

"(...) si la main d'une femme se posant sur la sienne le fait frissonner, s'il se trouble ou s'intimide auprès d'elle, Ulysse, ô sage Ulysse, prend garde à toi; les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes; les vents sont déjà déchaînés; ne quitte plus un moment le gouvernail, ou tout est perdu."⁽²⁶⁾

Age de l'innocence prolongée, l'adolescence devient pour Rousseau "une seconde naissance" ("Nous naissons, pour ainsi dire, en deux fois; l'une pour l'espèce, l'autre pour vivre"), "l'âge de la commisération, de la clémence, de la générosité"⁽²⁷⁾ pendant lequel se fait l'éducation des sentiments (notamment de la pitié), de l'amitié, de la connaissance de ses semblables, somme toute une éducation à la philanthropie.

"A seize ans l'adolescent sait ce que sait que souffrir; car il a souffert lui-même mais à peine sait-il que d'autres êtres souffrent aussi; le voir sans le sentir n'est pas le savoir, et, comme je l'ai dit cent fois, l'enfant n'imaginant point ce que sentent les autres ne connaît de maux que les siens : mais quand le premier développement des sens allume en lui le feu de l'imagination, il commence à se sentir dans ses semblables, à s'émouvoir de leurs plaintes et à souffrir de leurs douleurs. C'est alors que le triste tableau de l'humanité souffrante doit porter à son cœur le premier attendrissement qu'il ait jamais éprouvé."⁽²⁸⁾

(25) Rousseau, J.-J., *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 1966, p. 99.

(26) *Ibid.*, p. 274.

(27) *Ibid.*, p. 286.

(28) *Ibid.*, p. 288.

Prolonger une adolescence éduquée, ce n'est pas seulement retarder l'exercice des sens, mais aussi assurer que la crise de la puberté faite d'indiscipline et de rébellion ne s'étende pas et rende la jeunesse indisciplinable :

"Les maîtres se plaignent que le feu de cet âge rend la jeunesse indisciplinable, et je le vois : mais n'est-ce pas leur faute ? Sitôt qu'ils ont laissé prendre à ce feu son cours par les sens, ignorent-ils qu'on ne peut plus en donner un autre ?"⁽²⁹⁾

Notons qu'au 18^e siècle l'adolescente est aussi soumise à ce temps d'attente qui est pour elle, comme le dit Farges, préservation à la fois des joies excessives, de l'exaltation des passions et de l'alanguissement et de l'ennui.⁽³⁰⁾ L'alternative que propose Rousseau ne préfigure-t-elle pas l'éducation qui aura cours au 19^e siècle dans l'éducation correctionnelle et au 20^e siècle dans les mouvements de jeunesse : l'attachement (ce que le scoutisme nommera l'"accrochage") :

"Loin que ce feu de l'adolescent soit un obstacle à l'éducation, c'est par lui qu'elle se consomme et s'achève; c'est lui qui vous donne une prise sur le cœur d'un jeune homme, quand il cesse d'être moins fort que vous. Ses premières affections sont les rênes avec lesquelles vous dirigez tous ses mouvements : il était libre, et je le vois asservi."⁽³¹⁾

Asservir par l'éducation aux affections domestiques, au sens moral et à la rigueur des apprentissages familiaux et scolaires, voilà le pari du 19^e siècle.

L'enfant comme problème social

En faisant cette "archéologie" du sujet qu'est l'adolescent, on le voit prendre corps socialement dans une adolescence qui n'est déjà plus une classe des âges de la vie, mais un groupe de socialisation ayant une fonction sociale festive souvent bruyante et violente dans l'attente d'une "insertion sociale", professionnelle et conjugale. La scolarisation, et surtout son allongement, on l'a dit, est déterminante dans l'existence d'un temps d'attente qui prolonge l'enfance au-delà de la puberté. En même temps qu'émergent la famille et les individualités qui la constituent, se dissolvent les formes de classements traditionnels en âges de la vie. Les classements deviennent liés à des caractéristiques individuelles, à des caractères.⁽³²⁾ En même temps que les écoles et les collèges se multiplient pour les classes aisées, le système éducatif scolaire se modifie, faisant apparaître la notion de classe. C'est le début d'une ébauche de

(29) *Ibid.*, p. 302.

(30) Perrot, M., Schmitt, J.-Cl., Farges, A., *op. cit.*

(31) *Ibid.*, p. 303.

(32) Perrot, M., "Quand la société prend peur de sa jeunesse en France, au 19^e siècle", *Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme à la question des jeunes*, Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson, 1985.

gradation en "lectiones", regroupant en degré des enfants de sept à dix-sept ans formés pour l'étude et donc séparés, ségrégués, exclus du monde des adultes.⁽³³⁾

Au 18e siècle, l'éducation d'Emile devient un art de prolonger l'adolescence, "premier âge où l'homme commence véritablement à vivre."⁽³⁴⁾ Age de l'innocence prolongée où l'éducation morale doit permettre de différer ce que le 19e siècle traquera avant que de l'étudier : la sexualité.

Au 19e siècle, la jeunesse n'est plus un corps social, "*les divisions politiques et les luttes de classes ont eu raison de l'unité de la strate d'âge*" nous dit Michelle Perrot.⁽³⁵⁾ Si la jeunesse reste un groupe d'âge, une collection d'individus, l'adolescence, elle, devient un état et l'adolescent, un individu, le plus souvent coupable.

L'histoire de l'identité de l'adolescence doit être comprise dans les bouleversements politiques, économiques et les changements de mentalités que sont schématiquement : l'industrialisation, le libéralisme économique, la démographie en hausse et, sur le plan des idées, l'évolutionnisme et le positivisme.

Au 19e siècle, le terme est peu usité, celui d'enfant ou de jeune dominant. Mais sous l'emprise de la pensée évolutionniste, laquelle influence toute la pensée sociale du siècle, l'enfant (jusqu'à vingt-cinq ans) devient un objet particulier pour ceux qui, croyant au progrès - les philanthropes, les politiciens, les médecins, les juristes, les pédagogues -, y voient la racine d'une société future, mais aussi d'un mal moral et social. L'enfant devient un objet d'étude ainsi que d'attention de la part des pouvoirs publics. Le 19e siècle sera celui de l'institutionnalisation de l'enfance par l'instruction publique, gratuite, laïque et obligatoire, ou sous les formes spéciales que sont des asiles pour l'enfance abandonnée moralement, les maisons de réformes ou de correction, les instituts pour les enfants sourds-muets, aveugles ou idiots. Ces lieux de scolarisation et de discipline sont aussi ceux de la "reproduction sociale" (Bourdieu) où s'apprennent les valeurs des adultes.

L'esprit positiviste caractéristique de la pensée sociale de la seconde moitié du 19e siècle a de toute évidence encouragé à rassembler les facteurs qui interviennent dans la pauvreté comme dans la criminalité. Aller à la racine du mal est un leitmotiv qui logiquement entraîne philanthropes, hommes politiques et scientifiques vers l'enfant. L'évolutionnisme - mais aussi la démocratie et l'industrialisation - donne à l'enfant une place nouvelle, celle de futur citoyen, ouvrier et soldat et, pour la fille, celle de mère, ménagère, domestique ou ouvrière de demain -, "valeurs sociales" dont il faut protéger la moralité comme la santé, l'intelligence comme les compétences manuelles.

Mais l'enfance populaire représente aussi une force de rébellion qui inquiète les tenants de l'ordre moral et social. La seconde moitié du 19e siècle est une période propice à l'émergence de la problématisation d'une enfance "passionnée", "tumultueuse", "indisciplinée", mais surtout

(33) Huerre, P. et al., *op. cit.*, pp. 110-113.

(34) Rousseau, *op. cit.*, p. 301.

(35) Perrot, M., *op. cit.*, p. 23.

inquiétante pour le pouvoir (n'a-t-on pas vu dans la révolution de 1789 celle de la jeunesse contre la gérontocratie ? Et monter sur les barricades de 1830, 1848 et de 1968 les adolescents d'une société vieillissante ?). A la fin du siècle, l'adolescent devient la cause de bien des maux/mots.

L'institutionnalisation de l'enfance

Il est difficile de ne pas voir dans la mise en institution des enfants pauvres pendant tout le 19e siècle, en même temps qu'une nouvelle pénalité (les maisons de correction) ou qu'une protection de l'enfance abandonnée moralement (les asiles ou les "refuges"), une politique d'assistance préventive des délits contre la propriété privée, des révoltes populaires ou des crimes anarchistes, inquiétudes obsédantes de la bourgeoisie libérale. Et c'est bien ce double travail de prévention et d'objectivation de problèmes sociaux auquel vont participer les philanthropes et les pasteurs qui patronnent les enfants, les dames de quartiers et les agents de police qui les surveillent, les instituteurs et institutrices, et les directeurs de maisons de correction chargés de leur instruction et de leur "correction". L'ampleur que va prendre le problème de la jeunesse est à mettre aussi en lien avec le déploiement du dépistage - enquêtes, comités de quartier pour la surveillance de l'enfance abandonnée, contrôle policier - et du traitement de "l'enfance malheureuse". A Genève par exemple, les quartiers populaires de la ville, mais aussi les nouveaux quartiers de la banlieue, vont être pourvus de comités de quartiers qui se déploient en un véritable réseau de police morale. L'idée dominante est bien celle de l'infiltration du corps social par un regard inquisiteur qui surveille.

Philippe Gutton dans son article, "Le processus d'adolescence et ses catégories", pose une question fort pertinente : "Faire l'histoire de la jeunesse n'est-ce pas alors faire celle des "professionnels de la jeunesse" ?⁽³⁶⁾ Entre 1780 et 1840, nous dit Perrot⁽³⁷⁾, des dizaines de thèses de médecine ont été consacrées à la puberté chez les garçons et les filles, période d'accès à la sexualité, mais aussi à la folie (Cabanis parlait de "mélancolie fiévreuse"). Là a été le premier temps de théorisation de l'adolescence. Le deuxième temps est justement dans le contrôle social des enfants, lequel s'organise autour de l'école pour ceux en âge de la fréquenter, soit de trois à quinze ans. Mais aussi autour de toutes les formes de résistances à l'ordre industriel, famille - école - usine, à commencer par le vagabondage.

La "protection de l'enfance" est d'abord un contrôle des velléités d'indépendance (vagabondage, école buissonnière, rupture d'apprentissage, fugue) des débordements enfantins (impolitesse, maraude, bagarre, bruit, jeux sur la voie publique, vol) et des formes d'auto-organisation de la jeunesse que sont les bandes, et notamment celle des Apaches du début du 20e siècle, lesquelles regroupent des jeunes de quinze à vingt ans.⁽³⁸⁾

Le contrôle de l'enfance et de la jeunesse va dès la seconde moitié du siècle égrèner ses œuvres philanthropiques, mais aussi ses institutions d'Etat. A Genève, comme partout ailleurs

(36) "Les jeunes et les autres", *op. cit.*, p. 79.

(37) "Quand la société prend peur de sa jeunesse en France, au 19e siècle", *Ibid.*, p. 20.

(38) Perrot, M., 1979, *op. cit.*

en Suisse et en Europe, une loi sur la puissance paternelle - laquelle autorise la déchéance de la puissance paternelle - est votée en 1891. Puis une loi sur l'enfance abandonnée en 1892, laquelle légifère à propos des situations de privation ou suspension de puissance paternelle, soit surveillance, placement familial ou institutionnel. De ces nouvelles juridictions sont issues à Genève trois nouvelles institutions. Il s'agit de la "Commission de surveillance de l'enfance abandonnée" (1892) et de l'"Asile temporaire de l'enfance abandonnée" (1896) qui leur sont directement liés. Puis, dix-sept ans plus tard, la "Chambre pénale de l'enfance" (1913). Ces nouvelles institutions vont compléter les associations d'amis de l'enfance et les comités de moralisation, les asiles et les disciplinaires créées dans la seconde moitié du siècle, afin d'optimiser la surveillance de la jeunesse et d'assurer le placement adéquat en vue d'une rentabilité sociale.

Dans ce réseau "à mailles serrées" fait de bénévoles, des premiers "éducateurs spécialisés", du chef de la police qui admoneste les enfants et bientôt du juge d'enfants, ce sont aussi de nouvelles figures de la jeunesse qui se déclinent : celle du "rebelle", du "vieux", de l'"abandonné moralement", du "récalcitrant au minimum scolaire", de l'"indiscipliné" et bientôt, au début du 20e siècle, du "délinquant" : début d'un morcellement de l'enfance en catégorie sociale et bientôt en une nosographie pédo-psychologique et pédo-psychiatrique.

Ordonner-classer-distinguer

La première catégorisation morale et sociale qui a trait à l'enfant au 19e siècle est celle juridico-morale du "discernement" inscrit dans le code pénal de 1810. Celle-ci porte sur la capacité intellectuelle de l'enfant jusqu'à l'âge de seize ans révolus de distinguer le bien du mal; autrement dit, d'une part la conscience du caractère délictueux de l'acte au moment où il est commis et de l'étendue de la faute, d'autre part, la prévision de la peine encourue, de cet élément essentiel à la nouvelle pénalité qu'est son infaillibilité. Cette distinction portant sur le raisonnement moral de l'enfant produit dès 1810 deux catégories juridiques d'enfants : les enfants *discernants* et les *non-discernants*. Pour les premiers est réservée la peine d'emprisonnement visant une rectification de l'éducation et pour les seconds, qui eux sont absous, c'est le renvoi chez les parents ou le placement en maison de correction, au maximum jusqu'à l'âge de vingt ans, qui est décidé par l'autorité judiciaire.⁽³⁹⁾ L'indulgence de la loi se justifie par le jeune âge et la possibilité d'une transformation par les remords. Notons aussi que le 19e siècle est aussi le siècle pendant lequel on va vouloir séparer les enfants des adultes non seulement à l'école, mais dans d'autres domaines comme les prisons et les asiles psychiatriques.

Cette limite de 16 ans révolus va aussi fixer celle des formes précurseuses du crime sur laquelle les regards des moralistes vont fondre : les enfants "en danger moral", que représentent les enfants mal surveillés par leurs parents, les enfants récalcitrants au minimum scolaire obligatoire (art. 27 relatif à l'instruction primaire de la Constitution fédérale de 1874), les enfants rebelles à l'autorité parentale et patronale, les indisciplinés, les paresseux invétérés, les enfants vicieux, disposés au mal et mus par des passions : le vagabondage, le fumage, l'onanisme. Du côté de l'école, l'allongement du temps de scolarisation, en lien avec l'abaissement

(39) Art. 66 et 67 du Code pénal de 1810.

de l'âge minimum au travail qui passe à quatorze ans en 1877 avec la loi sur le travail dans les fabriques⁽⁴⁰⁾, finira par concerner de mêmes classes d'âge, classes qui inquiètent et déroutent : les dix-treize ans, les treize-quinze ans, les seize-dix-neuf ans, lesquels restent comme le montrent plusieurs auteurs séparés voire marginalisés comme l'affirment Bourdieu et Lutte.⁽⁴¹⁾ L'obligation scolaire et l'allongement de la scolarité entraînent aussi une nouvelle organisation des cursus scolaires en fonction des types d'enfants avec une multiplication des types de classes. A Genève à la fin du 19e siècle on trouve des "classes spéciales", "classes préparatoires", "classes pour étrangers", "classes de raccordement", "classes de redressement", "classes de perfectionnement", "classes faibles", "classes de plein air" et "classes de fin de scolarité."

Pathologiser l'adolescence

L'intérêt accru pour les jeunes à la fin du 19e siècle s'explique aussi par le développement des sciences humaines et sociales, lesquelles donnent une large place à la quantification (enquête, démographie, statistique et notamment statistique du crime), mais aussi à la classification en types d'individus en fonction de l'âge, du sexe, des antécédents familiaux, des capacités intellectuelles, etc. Cette "volonté de savoir" (Foucault) fait aussi exister socialement l'adolescent. On ne peut donc séparer l'existence sociale de l'adolescence de la volonté de connaître, mais aussi de contrôler la jeunesse. Contrôle social qui va avoir deux objets : la sexualité (et notamment la masturbation⁽⁴²⁾) et les conduites criminelles, c'est-à-dire délinquantes, essentiellement le vagabondage - forme pathologique de l'adolescence - et le vol.⁽⁴³⁾

Ainsi l'anthropologie criminelle, la psychanalyse, la psychologie, la psychiatrie vont venir offrir aux institutions : prison, école, maison de correction, asile, certes de nouveaux outils, mais aussi morceler l'enfance en autant de figures qu'il y a de problèmes sociaux et moraux, lesquelles s'inscrivent sur une échelle d'évolution vers le mal : l'abandonné moralement préfigure le vicieux, le vicieux le voleur, le voleur le criminel. Et si certains comme Cesare Lombroso, Sigmund Freud ou Alfred Binet voient dans l'enfant les prémices d'un mal adulte - le premier, un criminel-né, le second, un pervers polymorphe, le troisième, un imbécile - tous s'accordent pour intervenir avant le pire. Si donc, écrit Duprat "(...) la *"jeunesse coupable" nous inquiète, l'adolescence vicieuse et criminelle nous effraie, car elle fait bien plutôt redouter une irrémédiable déchéance qu'elle permet d'espérer un sérieux amendement.*"⁽⁴⁴⁾

(40) En France l'âge minimum est de 8 ans en 1841, 12 ans en 1851 et 14 ans en 1936.

(41) Lutte, G., *Supprimer l'adolescence ? Essai sur la condition des jeunes*, Bruxelles, les Editions Ouvrières, 1982.

(42) Notons que "l'ère de la suspicion" autour de la masturbation et de la pollution remonte au 15e siècle, où l'on voit un Jean Gerson obsédé par la pollution. Dorénavant les pédagogues conseilleront aux parents de surveiller leurs enfants, Riché, *op. cit.*, p. 202.

(43) Voir en particulier l'ouvrage de G.-L., Duprat : *"La criminalité dans l'adolescence. Causes et remèdes d'un mal social actuel"*, Paris, Félix Alcan, 1909.

(44) *Ibid.*, p. 2.

Par le développement de la psychologie se fait l'étude du développement de l'enfant, laquelle entraîne un découpage toujours plus fin des capacités intellectuelles et de l'affectivité en des stades. Les premiers livres sur l'adolescence sont publiés aux Etats-Unis puis en France : W.H. Burnham, "The Study of Adolescence", 1891 et surtout le célèbre ouvrage de G. Stanley Hall, "Adolescence", publié en 1904 et qui n'a pas moins de 1373 pages en deux volumes. La psychologie de l'adolescent reste à ses débuts imprégnée des théories de l'évolutionnisme et de la caractérologie. Pour Stanley Hall l'ontogenèse (développement individuel) est une répétition de la phylogenèse (de l'évolution de l'espèce); ainsi l'adolescence - période tourmentée de l'individu - devient révélatrice de la "crise du développement de l'humanité historique et des civilisations actuelles."⁽⁴⁵⁾ En France, les ouvrages de P. Mendousse "Contribution à la pédagogie de l'adolescent" paru en 1909, puis de l'adolescente paru en 1928 décrivent par le menu le caractère de l'adolescent, période qui s'étend de dix à vingt ans : accès de mélancolie, déchirement intérieur, plaintes injustifiées, actes agressifs contre les parents et les maîtres, humeur irritable, désinvolture capricieuse, engouements passagés, pudeur, propreté, disgrâce.

Toute une littérature de psychologie clinique et psychanalytique va naturaliser un phénomène qui est d'abord social et politique : Ernest Jones, "Quelques problèmes de l'adolescence" (1922), Auguste Aichorn, "Jeunesse à l'abandon" (1925) et, en 1936, Anna Freud, "Le moi et le ça à la puberté" et "Anxiété instinctuelle pendant la puberté", puis Maurice Debesse, "La crise d'originalité juvénile" (...) en 1936 et l'année suivante "Comment étudier les adolescents ?". En 1962⁽⁴⁶⁾, le médecin D.W. Winnicott fera de la crise pubertaire un état normal, un processus naturel nécessaire à la maturation, même - et je dirai justement - si elle s'exprime sous des formes pathologiques. Son absence deviendrait-elle signe de maladie ?

Du côté de la juridiction pénale, le nouveau code pénal de 1937, en Suisse, fera du mineur incapable de discernement un "enfant" ou "adolescent" soumis à des mesures curatives, éducatives ou neutralisantes (c'est-à-dire sursis à l'exécution de la peine, libération conditionnelle et sentence suspendue), alors que le mineur discernant est remplacé par l'"enfant" et l'"adolescent" "normal" soumis à des sanctions disciplinaires ou pénales. L'enfant "non-discernant" appartient désormais à l'anormalité et c'est à ce titre qu'il obtient des mesures particulières grâce à l'expertise psychiatrique. Du côté de l'école, l'indiscipliné devient un délinquant. Dans les années 1930, seront placés dans la maison de correction de Serix dans le canton de Vaud des enfants condamnés à un internement de deux ans, par la Chambre pénale genevoise de l'enfance, pour indiscipline ou pour paresse et mauvaise conduite.⁽⁴⁷⁾

La légitimation de l'adolescence comme étape de la vie, et même désignée dans le temps, et bientôt normalisée dans le "Paroles pour adolescents ou Le Complexe du Homard" de Françoise Dolto et Catherine Dolto-Tolitch paru en 1990, est donc intimement liée à l'étude psychologique, non d'ailleurs dénuée de moralisme, de l'enfant comme individualité, mais aussi, et peut-être pourrait-on dire surtout, par la lutte contre les comportements délinquants

(45) Pour un compte-rendu de Hall voir *Archives de psychologie*, Tome 5, Genève, 1906, pp. 58-61, signé F.

(46) Winnicott, D.W., "L'adolescence", *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.

(47) Procès-verbal du comité exécutif de la colonie agricole de Serix-sur-Oron, 1927-1937, p. 35 et p. 118, Archives privées de l'Institut romand d'éducation (Serix, Vaud).

et les moyens de les corriger, soigner, psychanalyser. L'adolescence au 20e siècle prend consistance en même temps que celui de délinquance juvénile et va se consolider dans une vision maligne voire pathologique du développement individuel avec ses "conflits", ses "crises", ses "tumultes", sa "quête d'identité", ses "breakdown", son "mal de vivre", sa "crise d'originalité", ses "ruptures" que la littérature de la fin du 18e siècle et du début du 19e siècle a contribué à faire naître : pensons à la "vague des passions", à celle des suicides suscitée par le Werther de Goethe, le "mal du siècle", le "spleen".⁽⁴⁸⁾ L'adolescent était-il déjà là, dans la littérature, avant sa théorisation ?⁽⁴⁹⁾

En conclusion

L'identité de l'adolescence apparaît aujourd'hui être la forme individualisée et problématisée de la jeunesse, elle est intimement liée à l'intervention des professionnels de la jeunesse : éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychanalystes⁽⁵⁰⁾ d'enfants et d'adolescents, juges d'enfants et d'adolescents, pédo-psychiatres et psychiatres d'adolescents, et d'adolescentes, qui forment le "marché de l'adolescence". Reste néanmoins en filigrane de cette histoire que le temps de l'adolescence, temps des passions et d'une éventuelle révolte contre l'autorité et contre la société, est difficilement supportable par les gardiens de l'ordre social et politique, et plus généralement par les adultes qui défendent ainsi leurs propres valeurs (notamment la raison, le progrès, le respect des institutions).⁽⁵¹⁾ Tout se passe comme s'il valait mieux pour la stabilité de la société préférer des pathologies individuelles et sociales plutôt que d'aller vers plus d'égalité, de justice et d'intégration. Préférer des fous, des névrosés, des assistés, des prisonniers, des suicidés, à une société plus juste et plus égalitaire. Paradoxalement, l'expression de l'originalité, de la révolte contre l'autorité, les expériences nutritionnelles et vestimentaires et corporelles devenant la norme, pourquoi alors pathologiser pour médicaliser, thérapeutiser, voire enfermer ?

L'identité de l'adolescence, c'est la fabrication d'un concept, lequel apparaît historiquement comme une incapacité structurelle de la société occidentale à répondre au pari des sociétés démocratiques depuis le 18e siècle, à savoir : comment rapprocher les classes sociales ? Comment rendre les gens plus aptes à la vie en société ? Comment libérer l'individu, le rendre plus autonome, c'est-à-dire capable de remettre en question la détermination des choses et y compris les institutions ? Socialisation, démocratisation et individualisation ne sont-elles pas les composantes de la civilisation occidentale que N. Elias définissait comme : l'"avance que

(48) Voir in Huerre, P. et al., *op. cit.*

(49) Le Fourn, J.-Y. et Huerre, P., Rapport introductif au premier colloque *Quelques repères sur l'adolescence dans l'histoire de la psychanalyse*, 18 et 19 novembre 1995, à paraître en 1996.

(50) C'est Anna Freud qui a développé la clinique de l'enfant, alors que Auguste Aichorn l'a fait pour les enfants délinquants. Voir *Jeunesse à l'abandon*, 1925.

(51) Alors même que le pourcentage des jeunes de moins de vingt ans ne fait que décroître. En 1988 en France les jeunes de seize-vingt-quatre ans seraient 15% de la population, in *L'adolescence n'existe pas*, *op. cit.*

la société occidentale des deux ou trois derniers siècles croit avoir prise sur les siècles précédents et sur les sociétés contemporaines plus «primitives»."⁽⁵²⁾

Mais peut-on toujours le croire aujourd'hui ? Alors que le chômage des jeunes est en augmentation et diffère le temps de leur intégration professionnelle, donc augmente ce temps d'attente, de latence, de mise à l'écart voire de marginalisation. Alors que des adultes privés de travail perdent leur autonomie financière voire leurs liens sociaux, la notion de l'adolescence va-t-elle perdre de sa pertinence ? L'adolescence va-t-elle enfin être mise en doute voire, comme le souhaitait Gérard Lutte en 1982, être supprimée ?

(52) Elias, N., *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 11.